

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article939>



D'Aguesseau et Montesquieu : influence réci-pro-que ou paral-lé-lisme concur-rent ?

- Séminaires, conférences et entretiens en ligne - Séminaire « (Re)lire L'Esprit des lois » 2011-2012 - 30 mars 2012 -

Date de mise en ligne : vendredi 30 mars 2012

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Biographie

Isabelle Brancourt est chargée de recherche au CNRS et habilitée à diriger des recherches. Elle fait partie actuellement de l'UMR5037, ENS de Lyon.

Site web : « Parlement(s) de Paris et d'ailleurs. XIIIe-XVIIIe siècle », <http://parlementdeparis.hypotheses.org>

Recherches actuelles :

- Histoire et justice du Parlement de Paris
- Magistrature, idéologie et prosopographie

Quelques publications :

- Derniers ouvrages publiés :

« Vers la punition, histoire politique et judiciaire des translations sous la Fronde et au XVIIIe siècle » [p. 537-731], dans *Le Parlement en exil ou Histoire politique et judiciaire des translations du parlement de Paris (XVe - XVIIIe siècle)* (avant-propos et introduction [p. 7-115] d'Isabelle Storez-Brancourt et contributions de Sylvie Daubresse et de Monique Morgat-Bonnet), Paris : Honoré Champion, 2007, 841 p.

Une histoire de la mémoire judiciaire (I. Brancourt et O. Poncet, dir.), Paris, École nationale des Chartes, 2009, 399 p.

- Bibliographie antérieure (extraits significatifs) :

Le chancelier Henri François d'Aguesseau. 1668-1751. Monarchiste et libéral, Paris, éditions Publisud, avril 1996, 635 p.

Jean Le Boindre, *Débats du Parlement pendant la minorité de Louis XIV*, (tome II). Texte établi, introduit et annoté par Isabelle Storez-Brancourt, avec une table des magistrats, éd. Champion-Slatkine, Paris-Genève, 25 avril 2002, 653 p.

Réédition : Henri François d'Aguesseau, *Méditations métaphysiques*, en collaboration avec L. Fedi, Paris, coll. Corpus, Fayard, 798 p.

Résumé

Une connaissance un peu approfondie de la personnalité, de la carrière, des oeuvres et de la postérité d'Henri François d'Aguesseau, attire inévitablement l'attention sur de nombreux paradoxes et interrogations. Parmi elles, la question des relations entre le chancelier et Montesquieu, de vingt ans son cadet, de la réception et de l'influence comparées de leurs écrits et de leur pensée.

Du Napoléon du Code civil à 1848, au moins, la pensée politique française a hissé d'Aguesseau et Montesquieu, côte à côte, au rang de piliers du droit et de la modernité. Statuaire des Palais de justice (comme à Amiens) et discours de la magistrature ou de l'Université illustrent cette fraternité intellectuelle supposée. Dès les années 1780, le familier des écrits juridiques et politiques est frappé de la fréquence des citations associées ou alternées de ces deux illustrations de la Robe. Ainsi en est-il, entre autres, du « Discours sur l'étude de la procédure » d'Eustache-Nicolas Pigeau, introduction maintes fois rééditée de sa somme en 2 volumes in-4°, *La Procédure civile du Châtelet etc.* De part et d'autre de la Révolution, inspirateur direct du Code de procédure civile de 1806, Pigeau est représentatif d'une génération qui ne concevait pas autrement D'Aguesseau et Montesquieu que conjointement et complémentirement. Pourtant, l'un n'est-il pas plutôt symbolique de la tradition monarchique et le second de l'émergence des Lumières ?

D'Aguesseau a-t-il seulement rencontré, connu, eu quelque relation avec Montesquieu ? L'hypothèse, bien que peu probable en l'état actuel de nos connaissances, mérite d'être approfondie par l'étude des cercles et réseaux intellectuels fréquentés par nos deux grands magistrats. Plus profondément, la pensée de d'Aguesseau, telle qu'elle apparaît dans ses oeuvres principales (*Essai d'une institution au droit public, Méditations métaphysiques, Fragments sur l'origine du droit de remontrance*, ses lettres philosophiques), frappe l'oreille du lecteur attentif d'une résonance singulièrement proche de *L'esprit des Lois*. « Re(Lire) Montesquieu » à la lumière de d'Aguesseau, c'est s'interroger sur les origines communes de leur inspiration et sur leurs points de convergence ou de divergence.

> >

texte alternatif